

Appel à candidature à un poste d'Ingénieur Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Nouvelle-Aquitaine

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur forestier territorial, responsable du département de la Corrèze (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 35,5K€ et 58,8K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Tulle (19)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} septembre 2026

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La Nouvelle-Aquitaine, avec ses 12 départements, est la première région forestière française. Essentiellement privées, avec 91% des forêts de la Région, elle représente 25% des forêts privées métropolitaines avec près de 2,9 millions d'hectares. Le CNPF Nouvelle-Aquitaine avec une équipe de 60 collaborateurs, a une place prépondérante dans le paysage forestier néo-aquitain.

L'antenne de Corrèze est constituée actuellement de trois techniciens titulaires et un contractuel, d'une assistante et d'un ingénieur en charge du développement forestier sur le département.



La forêt y est privée à 95 % renforçant la place du CRPF dans l'économie du territoire de ce département. 20% de la forêt privée bénéficie à ce jour d'un document de gestion durable.

Description du poste

Sous l'autorité du Directeur et du Directeur-adjoint en charge du Limousin, l'ingénieur (H/F) responsable de l'antenne de la Corrèze sera chargé des missions suivantes :

- Animation de l'équipe départementale :
 - Pilotage de l'antenne dans le cadre du Contrat d'objectifs ;
 - Appui aux techniciens, notamment en matière de DGD et de réunions de vulgarisation.
- En lien avec les élus du CNPF NA, représentation dans le département auprès des différents partenaires techniques, institutions et élus ;
- Participation aux FOGEFOR, et à l'animation des groupes de progrès du Limousin, et tout particulièrement les associations suivantes : ADAF, AFOXA, GDF Millevaches ;
- Participation aux actions d'ingénierie du Centre, aux réunions d'ingénieurs, aux Conseil de Centre ;
- Montage de conventions pour développer l'animation territoriale et la gestion durable des forêts sur le département, notamment aux appuis aux ASLGF et à leur animation ;
- Instruction de documents de gestion durable et coupes.
- Autres missions éventuelles en fonction du profil (ex : référent –activité informatique).

Profil recherché

Formation – expériences

- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Forestier de type bac+5 ou diplôme de niveau I ou membre du corps des ingénieurs de l'agriculture de de l'environnement ;
- Candidat interne : ingénieur dans un autre service ou Technicien(ne) de catégorie T2 justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 9 années de service effectif dans cette catégorie ;
- Expérience souhaitée de 5 ans minimum ;
- Autonomie informatique et maîtrise des logiciels bureautiques : Word, Excel, Powerpoint, QGIS ;
- Permis B.

Compétences et qualités requises

- Compétences sylvicoles, notamment en forêt privée et environnementales ;
- Aptitude à conseiller et transmettre ses connaissances (conseils et formation auprès des propriétaires) ;
- Compétences en management et pilotage d'équipe ; goût pour le travail en équipe ;
- Aptitude à développer des partenariats notamment auprès des gestionnaires forestiers, mais aussi avec des partenaires environnementaux ou des instances représentatives (syndicat des propriétaires...);
- Aptitudes à conduire des projets : initiative, montage et suivi administratif et financier, bilan et communication ;
- Capacité d'expression orale et qualités rédactionnelles ;
- Qualité relationnelles, capacité de négociation et diplomatie ;
- Autonomie, esprit de synthèse et sens des priorités.



Dispositions internes

- 25 jours de congés annuels et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9 € pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal et forfait mobilité durable ;
- Mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur ;
- Prévoyance facultative avec participation employeur.

Personnes à contacter

- Stéphane LATOUR, Directeur : 05 56 01 54 70 – stephane.latour@cnpf.fr
- Pierre BEAUDESSON, Directeur-adjoint : 06 09 41 43 93 – pierre.beaudesson@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer par mail ou par courrier, avant le **21 juillet 2026**, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un CV détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles,
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou courrier à :

M. le Directeur du CNPF Nouvelle-Aquitaine
6 Parvis des Chartrons – 33075 BORDEAUX Cedex

nouvelle-aquitaine@cnpf.fr

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront invités, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une commission de sélection qui se réunira semaine 30 ou 31 dans les locaux du CNPF, à Panazol (87).

Retrouvez toutes nos offres complètes sur : <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr/>